

Dossier
d'Arrêt

Conseil Syndical du 19 décembre 2018

Schéma de Cohérence Territoriale Sud Vienne

BILAN DE LA CONCERTATION



Introduction

Le Conseil Syndical du Syndicat Mixte SCoT Sud Vienne a engagé la procédure d'élaboration d'un SCoT sur son territoire, au travers d'une délibération en date du 7 février 2014.

Conformément aux articles L 103-3, L 143-17, L 122-4 et L 300-2, le Conseil Syndical , en date du 7 février 2014, a défini les modalités de concertation applicables tout au long des études, jusqu'à l'arrêt de projet par le Conseil Syndical .

Le présent document tire le bilan de cette concertation.

Il rappelle :

Les modalités de concertation retenues ;

La manière dont ces modalités ont été mises en œuvre ;

Les résultats de cette démarche : questions sur lesquelles les points soulevés dans la concertation ont été retenus dans le SCoT, et donc l'impact de cette concertation sur les orientations et objectifs du schéma.

Des annexes graphiques montrent divers supports de communication

Les modalités de concertation retenues

La délibération du 7 février 2014 du Conseil Syndical définissait les objectifs suivants :

Objectifs de la concertation :

Informier le public de l'état d'avancement et du contenu des études du SCoT ;

Recueillir les avis et informations de tous ceux qui souhaitent apporter leur contribution à l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale ;

Connaître les aspirations de la population et assurer l'expression des idées et points de vue de chacun.

Modalités de la concertation :

Création d'un site internet permettant la diffusion d'informations relatives au SCoT ;

Mise à disposition au siège du Syndicat Mixte SCoT Sud Vienne, aux sièges des EPCI membres du Syndicat Mixte : d'un registre d'observations, des documents explicatifs d'ordre général, des documents relatifs au contenu du dossier du SCoT (diagnostic et PADD notamment), d'au moins une plaquette d'information ;

Organisation de réunions publiques par secteurs géographiques cohérents permettant une proximité suffisante ;

Information dans les médias locaux.

Mise en œuvre des modalités de concertation

Création d'un site internet

Le site www.scot-sudvienne.fr a été mis en ligne au cours du 1^{er} semestre de l'année 2014.

Outre une présentation du territoire du Sud Vienne, il informe en permanence de l'état d'avancement du SCoT, des actualités en matière d'évolution des textes législatifs, des dates et du programme des réunions publiques, du Conseil Syndical etc...

Il met également en ligne la lettre d'informations du SCoT.

Mise à disposition du public d'un registre d'observations du public aux sièges du SMSSV et des EPCI

Action permanente tout au long de la procédure

Mise à disposition du public des documents explicatifs d'ordre général aux sièges du SMSSV et des EPCI

Action permanente tout au long de la procédure

Mise à disposition de documents relatifs au contenu du dossier SCoT (diagnostic et PADD notamment)

Action permanente tout au long de la procédure

« kit pédagogique » sur le SCoT

Action permanente tout au long de la procédure

Mise en œuvre des modalités de concertation

Mise à disposition d'au moins une plaquette d'informations

9 lettres d'informations de chacune 4 ou 6 pages ont été publiées depuis février 2014. Elles ont informé la population des enjeux entourant l'élaboration du SCoT, son contenu, son état d'avancement, les phases de concertation et dates des réunions publiques et du Conseil Syndical.

1 lettre a été consacrée notamment au diagnostic du territoire, 1 autre spécifique au PADD.

Diffusion : au siège du SMSV, aux Communautés de Communes, Communes, imprimables sur le site internet, réunions publiques.



N°9
Octobre
2018

La lettre

du Syndicat Mixte SCoT Sud Vienne

EDITO

Lors d'un Conseil Syndical du SCoT Sud-Vienne, pratiquement il y a un an jour pour jour, le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) a été débattu en tant que document qui définit la politique d'aménagement et de développement des territoires des deux Communautés de Communes de Vienne et Gartempe et du Cuvraisien en Poitou pour les 4B prochaines années.

Document de portée politique et stratégique le PADD est décliné au plan réglementaire par le Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO).

Le PADD s'articule autour de 4 enjeux qui doivent dicter les politiques publiques mises en œuvre par les Communautés de Communes du Sud-Vienne.

Tout d'abord préserver les grands équilibres : espaces naturels, agricoles, armature urbaine, fixer des objectifs de tendances démographiques (+ 4 000 habitants à l'horizon 2040), tout en maîtrisant la consommation d'espaces pour l'habitat, avec un objectif de -50% à volume d'urbanisation égale.

Ce scénario sous-entend que les conditions indispensables au développement du territoire soient réunies : accessibilité numérique aux ménages et acteurs économiques, renforcement des moyens de communication (RN 147, gares et haltes SNCF, développement du transport à la demande et du co-voiturage...etc.), ainsi que le renforcement de l'intervention publique sur les politiques de l'habitat et du développement économique.

Pour inverser une tendance au vieillissement il conviendra que le Sud-Vienne, tout en maintenant sa solidarité entre les communes et entre les générations, favorise la création nette de 2 400 emplois environ sur moins de 20 ans. Cela devrait entraîner des besoins en logements, en résidences principales de l'ordre de 360 logements nouveaux par an, pour lesquels il conviendra de remobiliser une partie non négligeable des logements vacants dont le taux est actuellement de l'ordre de 14%..

Une ambition réelle donc pour inverser la tendance, qui dépendra de la dynamique et des moyens à mettre en œuvre par les Collectivités Territoriales au sein de la Nouvelle Région Aquitaine.

André SENECHÉAU
Président du Syndicat Mixte
SCoT Sud-Vienne

Mise en œuvre des modalités de concertation

Organisation de réunions publiques par secteurs géographiques cohérents permettant une proximité suffisante

La procédure d'élaboration du SCoT Sud Vienne, engagée en février 2014, a été marquée par l'organisation d'un séminaire de lancement le 14 octobre 2014 à Voulon, destiné aux élus du territoire : présentation de la démarche, de l'organisation, de la méthodologie retenue, et du calendrier de travail afférent.



Mise en œuvre des modalités de concertation

Organisation de réunions publiques par secteurs géographiques cohérents permettant une proximité suffisante

Plus de 50 réunions de travail et d'échanges avec les élus et les acteurs économiques ont ensuite été organisées de 2015 à 2018, rassemblant au total près d'un millier de personnes : lancement de la démarche, diagnostic territorial, projet de territoire (PADD), ateliers de travaux thématiques, concertation inter-SCoT, DOO, mise en œuvre du SCoT et son suivi. Organisées en différents points du territoire, elles ont permis d'échanger, de nourrir et construire le projet de SCoT.

Des ateliers de travaux thématiques ont permis de consacrer aux acteurs économiques du territoire un temps d'échanges particulier lors de l'élaboration du PADD.



Mise en œuvre des modalités de concertation

Réunions publiques diagnostic territorial :

5 décembre 2014 à Verrières, 26 janvier 2015 à Saint-Savin, 16 juin 2015 à l'Isle Jourdain, 15 juillet 2015 à Joussé, 4 septembre 2015 à Availles Limouzine, 26 octobre 2015 à Verrières. Ces réunions ont rassemblé plus de 300 personnes

Réunions publiques PADD/DOO :

4 mars 2016 à La Trimouille, 24 mars 2016 à Sommières du Clain, 30 janvier 2017 à Montmorillon, 14 juin 2017 à Civaux, 4 décembre 2018 à Sommières du Clain, 5 décembre 2018 à Civaux. Ces réunions ont rassemblé plus de 350 personnes

Conférence des Maires :

14 octobre 2014 à Voulon, 26 octobre 2015 à Verrières, 9 septembre 2016 à Civaux, 14 juin 2017 à Civaux, 27 novembre 2018 à Civaux. Ces conférences des Maires ont rassemblé pour chacune d'entre-elles plus de 60 élus sur les 95 communes du territoire SCoT Sud Vienne

Réunion avec les établissements commerciaux du Sud Vienne :

3 septembre 2018 à Gençay

Mise en œuvre des modalités de concertation

L'association des Personnes Publiques Associées à la démarche du SCoT

A chaque phase, les documents ont été soumis à une réunion spécifique destinée au Personnes Publiques Associées à l'élaboration du SCoT : Le 24 novembre 2016 à Sommières du Clain, le 3 novembre 2017 à Gençay, le 20 novembre 2017 à Sauzé-Vaussais (Inter-Scot) et le 11 décembre 2018 à Gençay.

Une présentation spécifique du point de l'élaboration du SCoT Sud Vienne à été organisée lors de la venue de la Secrétaire d'Etat chargée des collectivités territoriales le 10 février 2017.



Mise en œuvre des modalités de concertation

Conseils Syndicaux :

7 février 2014 à Gençay (**lancement de la procédure d'élaboration du SCoT et modalités de concertation**), 21 février 2014 à Gençay, 27 mai 2014 à Gençay, 16 décembre 2014 à Gençay, 15 janvier 2015 à Gençay, 10 mars 2015 à Gençay, 10 novembre 2015 à Lussac les Châteaux, 5 février 2016 à Gençay, 17 février 2016 à Gençay, 29 avril 2016 à Gençay, 10 juin 2016 à Gençay, 21 novembre 2016 à Gençay (**débat d'orientations générales du PADD**), 5 avril 2017 (**installation du nouveau Conseil Syndical**), 12 avril 2017 à Gençay, 29 septembre 2017 à Gençay (**débat d'orientations générales du PADD actualisé suite à l'extension du périmètre du SCoT**), 11 décembre 2017 à Gençay, 13 mars 2018 à Gençay, 20 novembre 2018 à Gençay, 19 décembre 2018 à Gençay (**arrêt de projet**)

Mise en œuvre des modalités de concertation

Les Résultats de la Concertation

Les avis et contributions exprimées lors des différentes réunions et notamment des réunions publiques ont été pris en compte, et certaines observations ont permis de mesurer plus précisément les préoccupations liées à certains sujets comme l'avenir des communes rurales et la prise en compte des bassins de vie autour des différents pôles du territoire, la desserte numérique, la diversification énergétique par l'implantation d'équipements éoliens, la faiblesse de la dynamique économique etc ...

En particulier, les documents finaux du SCoT ont évolué à la suite de cette concertation sur les points suivants :

Meilleure prise en compte du caractère rural du territoire, des besoins de l'agriculture, et plus généralement, accent mis sur un développement réaliste, maîtrisé, respectant les grands équilibres du territoire ;

Mise en œuvre des modalités de concertation

Les Résultats de la Concertation

Importance cruciale de la rénovation/regualification des logements vacants dans les bourgs et villages ; le DOO du SCoT porte cet objectif de façon forte, qui nécessitera d'engager un programme ambitieux à l'échelle du territoire du Sud Vienne ;

Caractère fondamental des nouvelles technologies de l'information et de la communication dans l'attractivité du territoire en relation avec une politique de services (culture, santé, etc...) au service de la population ;

La nécessité de mener de réelles politiques de développement économique pour atteindre les objectifs de créations d'emplois définis dans le PADD ;

La nécessité d'un suivi-évaluation du SCoT, compte-tenu des ambitions définies par le PADD (croissance démographique, emplois, « reconquête » des logements vacants ...

ANNEXES GRAPHIQUES

Le territoire du SCoT | SCoT Sud Vienne - Schéma de

www.scot-sudvienne.fr

Rechercher

Les plus visités Débuter avec Firefox Portail Vienne Services...

QU'EST-CE QU'UN SCOT ? LE SCOT SUD VIENNE SON ÉLABORATION PARTICIPER

ESPACE COLLECTIVITÉ

Découvrir

le territoire du SCoT Sud Vienne

VOIR LA CARTE >

CONSULTEZ LE PORTRAIT DE TERRITOIRE DU SCOT SUD VIENNE

Ressources documentaires

ACTUALITÉS

- REUNION PUBLIQUES
- SYNTHÈSE PADD ACTUALISÉE
- SYNTHÈSE PROVISOIRE DU DIAGNOSTIC

TOUTES LES ACTUALITÉS >

AGENDA

27 nov CONFÉRENCE DES MAIRES LE 27 NOVEMBRE A CIVALUX
Le 27 novembre 2018 à 14h00, salle des fêtes de Civalux, conférence des Maires annuelle des 95 communes du territoire du Syndicat Mixte SCoT Sud Vienne. A l'ordre du jour, présentation et débat sur l'arrêt de projet du SCoT Sud Vienne.

04 dec REUNION PUBLIQUE A SOMMIERES DU CLAIN
Réunion publique de débat sur le SCoT Sud Vienne le 4 décembre 2018 à 18h00 à Sommières du Clain (salle des fêtes)

05 dec REUNION PUBLIQUE A CIVALUX
Réunion publique de débat sur le SCoT Sud Vienne le 5 décembre 2018 à 18h00 à Civalux (salle des fêtes)

LOCALISATION DU TERRITOIRE DU SCOT SUD VIENNE

Rechercher

Accès rapides : Contenu | Navigation | Plan du site

Rechercher dans le site...

ACTUALITÉS RESSOURCES DOCUMENTAIRES FAQ GLOSSAIRE CONTACT

QU'EST-CE QU'UN SCOT ? LE SCOT SUD VIENNE SON ÉLABORATION PARTICIPER

ESPACE COLLECTIVITÉ

Accueil // Le SCoT Sud Vienne // Le territoire du SCoT

LE SCOT SUD VIENNE

- POURQUOI UN SCOT SUD VIENNE ?
- LE TERRITOIRE DU SCOT
- DÉMOGRAPHIE
- LES CHIFFRES CLÉS
- LE SYNDICAT MIXTE
- LE PORTER À CONNAISSANCE

RESSOURCES DOCUMENTAIRES

LE TERRITOIRE DU SCOT

Situé dans l'arrondissement de Montmorillon, siège de la sous-préfecture, le territoire du SCoT Sud Vienne est composé depuis le 1er janvier 2017 de 95 communes et de 2 communautés de communes.

Les communautés de communes membres

Le territoire du SCoT Sud Vienne est composé des communautés de communes suivantes, issues des fusions des 5 CC au 1er janvier 2017.

- Communauté de Communes du Civaçaisien en Poitou (fusion des CC du Pays Civaçaisien, Gencéen et Région de Couhé)
- Communauté de communes Vienne et Gartempe (fusion des CC du Montmorillonnais et Lussaisois)

Voir la carte en bas de page.

Les territoires périphériques

Les territoires périphériques sont :

- à l'Est : le Berry, le parc naturel de la Brenne dans l'Indre, et le Pays de la basse marche en Haute Vienne
- au Nord, le Pays chavinois, le Pays de Lusignan, et Poitiers
- à l'Ouest, dans les Deux Sèvres, le Pays mellinois
- au Sud, en Charente, le Pays ruffécois et le Confolentais

La situation géographique

Le Sud Vienne est adossé aux arables contreforts du Limousin dans sa partie Est. L'Ouest constitue la bordure

ACTUALITÉS

- REUNION PUBLIQUES
- SYNTHÈSE PADD ACTUALISÉE
- SYNTHÈSE PROVISOIRE DU DIAGNOSTIC

TOUTES LES ACTUALITÉS >

Découvrir

le territoire du SCoT Sud Vienne

VOIR LA CARTE >

Chiffres clés

du Sud Vienne

